



District du Gers de Football

ASSEMBLEE GENERALE

du 14 Juin 2019 à 19h30 à TOUGET

Le 14 juin 2019 à 19h30, dans les locaux de la Ferme de la culture à TOUGET, les clubs du District du Gers de Football se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président et conformément aux articles 18 et 30 des statuts.

Il est dressé une feuille de présence, signée par chaque membre de l'Assemblée.

Nombre de clubs du District : 48 (137 voix).

1- CLUBS PRESENTS : U.S. AIGNAN – U.S. AUBIET – AUCH FOOTBALL – A.S. AUTERRIVE – ET.S.CASTELNAU BARBARENS – F.C. CASTERA VERDUZAN – E.S. COLOGNE SARRANT – J.F. CONDOM – CONDOM F.C. – U.S. DURAN EAUZE F.C. – A.S. FLEURANCE LA SAUVETAT – E.S. GIMONT – VAL D'ARROS ADOUR – F.C. L'ISLE JOURDAIN – V.V.A. LABEJAN F.C. – A.A. LAYMONT – F.C. LE HOUGA – U.S. LECTOURE – LOMBEZ O.F.C. – A.S. MANCIET – A.S. MARSAN RASSEMBLEMENT BAS ARMAGNAC F.C. – MAUVEZIN F.C. – U.S. MIRADOUX – F.C. MIRANDE – O. MONBLANC – A.S. MONFERRAN SAVES – E.S. SUD LOMAGNE – A.S. SEGOUFIELLE – SUD ASTARAC 2010 – U.S. PAULHAC STE RADEGONDE – F.C. PAVIE – U.S. PESSAN – PESSOULENS A.C. – SAINTE CHRISTIE PREIGNAN A.S. – PUJAUDRAN A.S. F.C. RISCLE – S.C.C. SARAMON – AM.S SARRANT – F.C. SEISSAN – U.S. SIMORRE – S.C. SOLOMIAC – S.C. SAINT CLAR A.M. SAINT JEAN LE COMTAL – E.S. SAINT SAUVY – J.S. TOUGET – U.A. VIC FEZENSAC.

CLUBS ABSENTS : Néant.

Le quorum requis de 69 voix (137) étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

2- COMITE DIRECTEUR REPRESENTÉ : Mmes FRANÇOIS – GOUANELLE - GRIMAL – MEDIAMOLE – THORE. MM. BRANA – BROCCAS – CAMILLO – DIOUF – DOSTES – GLARIA – GUILLET – LAGARRIGUE – LINE – MARTINON – REQUENA – SAINT YGNAN – SAGE.

Excusés : MM. BURRIEL – DAVOINE – FAUGERES – GEISSELHARDT – LINÉ – THORIGNAC
Mme REIGNAUD

Assistent à l'assemblée :

- Monsieur Patrice MARSEILLOU, Cadre Technique du District,
- Monsieur Christophe MARROUAT, Conseiller en Football d'Animation du District,
- Madame Katy DELMOTTE, secrétaire du District,
- Monsieur Guy VAVASSORI, membre de la commission des finances,
- Monsieur Jacques WARIN, pôle juridique.

3-PERSONNALITES INVITEES :

- Monsieur Jean-Claude COUAILLES, Président de la Ligue de Football d'Occitanie,
- Monsieur Philippe MARTIN, Président du Conseil Départemental,
- Monsieur Stéphane GUIGUET, Directeur de la DDCSPP du Gers,
- Madame Nadine CANTON DARNAU, Cheffe de service sport et vie associative DDCSPP,
- Monsieur Albert CARRER, Président du CDOS 32
- Monsieur Philippe DUPOUY, Conseiller Départemental et Maire de TOUGET,
- Madame Lydie TOISON, Conseillère Départementale, Présidente de la Commission des sports,
- Monsieur Jean-Paul MAZOYER, Directeur des Agences du Crédit Agricole Pyrénées-Gascogne,

4- PERSONNALITES PRESENTES :

- Monsieur Albert CARRER,
- Monsieur Philippe DUPOUY.



L'Assemblée est dirigée par Monsieur Guy GLARIA, Président du District de Football du Gers. Il rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2018 à MARSAN, publié le 13 février 2019 ;
- 2) Rapport moral Président ;
- 3) Rapports d'activité par les Présidents des Commissions ;
- 4) Point sur les compétitions et règlements ;
- 5) Tarifs et dispositions financières 2019-2020 ;
- 6) Présentation du budget prévisionnel 2019-2020 ;
- 7) Approbation des différents rapports ;
- 8) Examen des vœux ;
- 9) Questions diverses ;
- 10) Interventions personnalités ;
- 11) Remise des distinctions et récompenses.



INTERVENTIONS DIVERSES

Monsieur Guy GLARIA :

- Accueil des participants, remerciements et bienvenue.
- Soumet à approbation le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2018 à MARSAN publié sur le site internet du District le 13-02-2019. En l'absence d'observation, ledit procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Philippe DUPOUY :

- Mots d'accueil.
- Présente les excuses de M. Philippe MARTIN, pris par d'autres occupations.
- Commentaires sur la saison et propos acerbes sur la gestion sportive du District.

Monsieur Guy GLARIA :

- Mise au point sur les propos de M. DUPOUY.
- Rapport moral (**Annexe 1**).
- Les travaux faits par les membres élus et cooptés du District sont réalisés en toute transparence.
- Explications sur les non-réponses du District à certains courriers.
- Rendez-vous donné aux Présidents des clubs le 28 août prochain pour écouter et entendre les doléances de chacun.
- Souhaite la création d'une amicale des Présidents de club ainsi que celle des Educateurs.
- Evocation du contrat NIKE-FFFF.
- Recrutement et fidélisation des jeunes arbitres.
- CNDS : très peu de dossiers déposés à ce jour.
- Prix des licences 2019-2020 : majoration de 1.50€ par licence.
- Section foot lycée Pardailhan : mise en place d'une section féminine dès la prochaine rentrée scolaire.
- Trois Fusions clubs enregistrées pour la prochaine saison : LABEJAN-SAINT JEAN LE COMTAL, PESSAN-CASTELNAU BARBARENS et SIMORRE-SARAMON.

- Reconnaissance des bénévoles.
- Assemblée Générale de la Ligue : le 29 juin prochain à MILLAU.
- Remerciements aux membres du Comité Directeur, aux membres cooptés qui œuvrent dans les commissions, au corps arbitral, au personnel salarié du District et à toutes les personnes présentes à cette assemblée.



RAPPORTS D'ACTIVITE DES COMMISSIONS

Pôle sportif (Annexe 2)

Pôle juridique (Annexe 3)

Pôle arbitrage (Annexe 4)

Monsieur Boucar DIOUF, trésorier général du District du Gers :

>Présentation du budget prévisionnel 2019/2020 (**voir annexe 5**) :

- Compte de résultat prévisionnel.
- Tableau de financement prévisionnel

QUESTION : Peut-on avoir le détail du poste des « transferts de charge » ?

REPOSE : Détail donné par le trésorier.

Monsieur Guy VAVASSORI, membre de la Commission des Finances :

>Le point sur les dossiers FAFA (CASTERA VERDUZAN, LABEJAN, MIRADOUX et DURAN).

>CNDS : report au 21 juin prochain pour le dépôt des dossiers.

Monsieur Claude REQUENA, Commission des Jeunes :

- Augmentation de 5% des licenciés par rapport à la saison précédente.
- Présentation du palmarès de la saison.
- Présentation des compétitions régionales de la prochaine saison.

>Compétitions U20 saison 2019/2020 :

- 3 poules de 12.

>Compétition U18 saison 2019/2020 :

- Régional 1 – 2 poules de 14.
- Régional 2 – 3 poules de 12.
- Coupe Gambardella en U18.
- Coupe d'Occitanie en U19.

>Compétitions U16 saison 2019/2020 :

- Régional 1 –2 poules de 12 (les équipes engagées en championnat U16 R1 pourront engager une équipe « réserve » en U15 R1. Le planning étant identique à celui des U16 R1.
- Régional 2 – 3 poules de 12.
- Coupe d'Occitanie en U17.

>Compétitions U15 réserve saison 2019/2020 :

- 2 poules de 12.

>Compétitions U14 saison 2019/2020 :

- Régional 1 – 2 poules de 12.

- Régional 2 – 4 poules de 12.
- Coupe d'Occitanie en U15.

>Informations complémentaires :

- Les Districts auront la liberté de s'organiser comme ils le souhaitent pour « qualifier » leur équipe U13 pour la saison suivante en U14 Régional. (Critériums, Festival Foot Pitch,...).
- Les Districts organiseront leurs compétitions U15 et U17 comme ils le souhaitent pour « qualifier » leur équipe pour la saison suivante en U16 R2 et U18 R2. Les Play-off seront supprimés et chaque district aura ainsi un représentant.
- Il y aura désormais 3 Coupes d'Occitanie (U15, U17 et U19).

>Pyramide générationnelle à partir de la saison 2020/2021 :

En Ligue :

- U20 : 3 poules de 12.
- U18 R1 : 2 poules de 12.
- U18 R2 : 3 poules de 12.
- U17 : 3 poules de 12.
- U16 R1 : 2 poules de 12.
- U16 R2 : 3 poules de 12.
- U15 : 3 poules de 12.
- U14 : 4 poules de 12.

Monsieur Franck BRANA, Commission de gestion des compétitions seniors :

- Accessions et descentes en Ligue.
- Accessions et descente en District.
- Palmarès saison 2018-2019.
- Points positifs et négatifs de la saison.
- Remerciements au club d'AUCH FOOTBALL pour l'accueil des finales des Coupes départementales.

>Saison 2019/2020 :

- Mise en place du foot à 8 pour la phase 2 des poules de maintien de la D3 (limité à 3 rencontres).
- Création d'attractivité pour la phase 2 des poules de maintien de la D3.
- Début des Coupes Départementales dès le premier tour de la Coupe d'Occitanie.
- Création de l'Entente RBA-LE HOUGA.

Monsieur Serge CAMILLO, Commission des féminines :

- Effectifs et compte rendu de la saison.
- Palmarès championnat et Coupe du Gers.
- Stages départementaux, détectations, rassemblements et tournois.
- Modules de formation.

Monsieur Patrice THORIGNAC, Commission Départementale du Football diversifié :

- Recherche de salles pour l'organisation des plateaux FUTSAL U6 à U13.
- 25 sites utilisés dans la période hivernale.
- Remerciements aux structures participantes (municipalités, clubs).

Monsieur Bernard LAGARRIGUE, Commission du Football en milieu scolaire :

- Rencontre avec la Direction et les lycéens de Pardailhan pour l'organisation des sections football.
- Préparation de l'ouverture d'une section féminine 2019-2020 au lycée Pardailhan.
- Foot à l'école.
- Participation à plusieurs manifestations sportives.

- Championnat de France junior FUTSAL à Auch les 15 et 16 mai derniers.
- Projet de création d'une classe à horaire aménagé au collège Edouard Lartet de GIMONT

Monsieur Bernard LAGARRIGUE, Commission Départementale de Labellisation :

- Bilan de la saison 2018-2019.

Monsieur Louis SAINT-YGNAN, Président du pôle juridique :

- Compte rendu de la Commission Départementale d'Appel.
- Compte rendu de la Commission Départementale des Litiges et Discipline (présentée par Monsieur Jacques WARIN représentant Monsieur André DAVOINE excusé).
- Statistiques de l'observatoire des comportements :
 - 77 agressions verbales diverses,
 - 24 envers les arbitres,
 - 53 agressions physiques à l'encontre de non officiel.

Monsieur Eric BROCAS, Président du Pôle arbitrage et de la Commission Départementale d'Arbitrage :

- Formation 2018-2019.
- Compte rendu d'activité.
- Désignations.
- Les arbitres.
- Perspectives sur l'effectif 2019-2020.

Réponses données à diverses questions ou observations soulevées par divers intervenants de l'assistance.

Monsieur Serge CAMILLO, Commission Statut de l'Arbitrage :

- Situation des clubs en infraction avec le statut au 31 janvier et 15 juin 2019.

Monsieur Martial MARTINON, Président pôle formation et développement :

A l'initiative du F.C. MIRANDE, mise en place du trophée « Conviviafoot ». Seulement 5 Clubs ont participé et 12 clubs ont été nommés.

Les lauréats de cette 1^{ère} édition sont :

- Pour la D1 : J.S. TOUGET
- Pour la D2 : F.C. MIRANDE
- Pour la D3 : ex-aequo U.S. AUBIET et A.A. LAYMONT

Le Président soumet aux votes les différents rapports qui sont adoptés à l'unanimité.

Monsieur Albert CARRER, Président du CDOS 32 :

- Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA) : soutien financier sous forme de subventions destinées au financement de l'activité des Associations.
- Développement du sport chez les féminines.
- Participation du District à la journée organisée par le CDOS en août prochain avec 16 disciplines représentées.

Fanions champions du Gers

- D1 : A.S. FLEURANCE LA SAUVETAT 2
- D2 : F.C. MIRANDE
- D3 : A.S. SARRANT
- Féminines « Elite » : AUCH FOOTBALL
- Féminines « Promotion » : A.A. LAYMONT
- U17 : NORD LOMAGNE
- U15-D1 : F.C. L'ISLE JOURDAIN
- U15-D2 : DSCP (Entente DURAN-Ste CHRISTIE PREIGNAN)
- U13-D1 : AUCH FOOTBALL 1
- U13-D2 : SUD LOMAGNE
- U13-D3 : DSCP (Entente DURAN-Ste CHRISTIE PREIGNAN)
- U13-NIV 1 Futsal : SUD LOMAGNE
- U13-NIV2 Futsal : J.F. CONDOM

Distinctions individuelles arbitres

- Xavier BOUSQUET : Major District 1
- Jean-Pierre POUJADE : Major District 2
- Sylvain GOBATTO : Major District 3
- Loïc BELARDE : Major jeunes arbitres.
- Laurent MORESCO : services rendus à l'arbitrage
- Mathieu DUGROS : services rendus l'arbitrage
- Jean-Pierre POUJADE : services rendus à l'arbitrage



L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée à 22h40 et invite l'assistance à un vin d'honneur et au repas préparé par les dirigeants du club local.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Le Trésorier Général
Boucar DIOUF

Le Secrétaire Général
Eric SAGE

Le Président
Guy GLARIA

ANNEXE 1(Rapport moral)

Bonjour à Tous,

Je vous remercie d'honorer de votre présence notre assemblée générale de la saison 2018/2019.

Notre football va bien !

Au-delà du titre de « Champion du Monde » pour l'équipe de Didier DESCHAMPS, ce sont aussi 10 millions de téléspectateurs qui ont assisté au match d'ouverture de la Coupe du Monde Féminine que les Françaises ont d'ailleurs remporté...

Souhaitons-leur la même réussite qu'aux garçons et dans tous les cas, soyons tous à fond derrière notre équipe... et avec un « brin » de chauvinisme, soyons plus particulièrement supporter de la régionale de la compétition Valérie GAUVIN qui a fait ses débuts à Mirande.
Que le club de MIRANDE en soit félicité !

Notre football va bien aussi grâce aux retombées du titre qui a permis d'enrichir l'enveloppe de la FFF, mais aussi l'opération 2^{ème} étoile qui profite à tous nos clubs.

Le contrat Nike, négocié par la FFF au profit des Districts, nous autorise à investir dans du matériel et des équipements, et ce pendant plusieurs saisons encore.
Ces investissements, allant directement pour partie à votre profit...ballons !

Avant de tirer les enseignements de nos futurs échanges. Je veux vous dire notre volonté de travailler dans l'intérêt général du Football départemental.

ENSEMBLE C'EST MIEUX !!!

Notre football va bien aussi sur nos terrains...où l'ensemble des rencontres s'est déroulé dans un climat satisfaisant.

Bien sûr, il y a eu ici ou là quelques débordements préjudiciables à notre image... Ils sont peu nombreux mais déjà « trop nombreux ».

Aussi Mmes et Mrs les Présidents, je vous demande de prendre en charge personnellement le climat qui règnera sur et autour de nos stades dès la saison prochaine.

C'est un volet essentiel de votre mission !

Bien sûr, nous pouvons MIEUX FAIRE dans tous les domaines ... mais nous devons le faire ENSEMBLE !

Exemple dans l'arbitrage, il est bien sûr souhaitable que davantage de rencontres soient couvertes par des arbitres officiels...mais notre effectif ne le permet pas.

A vous de jouer en présentant des candidats !

A nous de jouer en les formant et en ayant sûrement une approche moins « punitive » dans l'application du statut...

Au rayon des bonnes nouvelles, je mets aussi la pérennisation de la section foot de Pardailhan avec l'ouverture de la section féminine !

Le foot en milieu scolaire doit être pour nous une priorité pour la réussite à venir ... !

Soyons attentifs à ce qu'il se passe sur nos territoires... 3 fusions qui concernent 6 clubs.

1 entente seniors ... le signal d'alarme a retenti !

Merci encore à Tous, bénévoles, partenaires et salariés du District pour « le cœur mis à l'ouvrage ».

Bonnes vacances à Tous !

ALLEZ LES BLEUES !!!!

Guy GLARIA
Président



POLE SPORTIF

Président :

Claude REQUENA

Commission des Féminines : Serge CAMILLO

Commission du Football Diversifié : Patrice THORIGNAC

Commission du Football en Milieu Scolaire : Bernard

LAGARRIGUE

Commission de Gestion des Compétitions : Franck BRANA

Commission Départementale de Labellisation : Bernard

LAGARRIGUE

Commission Technique et des Jeunes : Claude REQUENA

..... et le Palmarès Jeunes 2018/2019

Commission Départementale des Féminines

La saison 2018/2019 a été une bonne saison, suite aux peu de reports, un championnat à deux phases permettant une mise à niveaux des équipes

✓ EFFECTIFS

- Seniors : 208
- U.18 F – U.16 F: 55
- U.15 F – U.14 F: 47
- U.13 F – U.12 F: 47
- Foot Animation : 141
- Dirigeantes: 128

✓ CHAMPIONNAT à 11

- En Régional 2 poule de maintien, l'équipe de STE CHRISTIE PREIGNAN se maintient et termine 1ère de sa poule
- En Régional 2 poule de maintien, l'équipe de SUD ASTARAC – SIMORRE déclare forfait général
- En championnat « Elite » District, AUCH FOOTBALL remporte le titre de champion et accèdera peut être en Régional 2
- En championnat « Promotion » District, LAYMONT remporte le titre de champion
- Ce championnat s'est déroulé avec 10 équipes sur 2 phases

✓ COUPE DU GERS à 11

La finale de la Coupe du Gers « Julie PEGUILHAN » a été remportée par AUCH FOOTBALL

✓ STAGES DEPARTEMENTAUX

Comme chaque année, des jeunes gersoises ont participé aux différents stages organisés par le District.

U 12 F / U 17 F

- | | | |
|--------------------------------|--------------|---------------|
| • Rassemblement le 22 octobre | Preignan | 42 joueuses |
| • Rassemblement le 19 décembre | Auch | 21 joueuses |
| • Rassemblement le 25 février | Auch | journée élite |
| • Rassemblement le 29 avril | Casteljaloux | 20 joueuses |

DETECTION U13

- | | | |
|------------|--------------|--------------------------------|
| • 29 avril | Casteljaloux | 18 joueuses |
| • 15 mai | Cripia | Match amical contre U11 G Auch |
| • 19 mai | Castelmaurou | Interdistrict U13 |

U6 F / U11 F PLATEAUX

- | | | | |
|--------------------------------|--------------|-------------|-------------|
| • Rassemblement le 13 octobre | Aubiet | 52 joueuses | (8 équipes) |
| • Rassemblement le 24 novembre | Gimont | 30 joueuses | (4 équipes) |
| • Rassemblement le 22 décembre | Duran | 28 joueuses | (6 équipes) |
| • Rassemblement le 26 janvier | Vic Fezensac | 33 joueuses | (6 équipes) |
| • Futsal | Lectoure | 28 joueuses | (6 équipes) |
| • Rassemblement le 16 février | Castera | 33 joueuses | (6 équipes) |
| • Rassemblement le 23 février | Pavie | 36 joueuses | (6 équipes) |
| • Rassemblement le 16 mars | Pavie | 42 joueuses | (7 équipes) |

- Rassemblement le 13 avril Gimont 40 joueuses (8 équipes)
- divers rassemblements le mercredi

FORMATION FEMININE

- Jeune animatrice le 13 octobre Preignan 6 candidates
- U8 – U 9 Module Auch 10 candidates (8 reçues)

✓TOURNOI FUTSAL SENIOR

1 journée a été réalisée à Pauilhac le 27 janvier 2019

Le Président de la Commission

Serge CAMILLO

Commission Départementale du Football Diversifié

✓BILAN

Cette commission a travaillé à la recherche de salles (gymnases, salles polyvalentes, halles des sports ou autres) afin de pouvoir organiser un maximum de plateaux FUTSAL pour les catégories U6 à U13.

Même si cela reste toujours insuffisant, plus de 25 lieux de pratique (salles et terrains synthétiques) ont été utilisés pour la saison 2018/2019. Durant la trêve hivernale, 192 équipes ont participé à ce football diversifié, pour cela 143 créneaux horaires ont été utilisés.

La commission tient à remercier les municipalités, les clubs, les structures qui ont permis, grâce à leur participation et démarche à nos jeunes de découvrir ce football diversifié.

Cette commission a été très attachée à toutes ces pratiques non traditionnelles (hors foot en herbe) et reste à votre écoute pour toute suggestion, idées qu'elle pourra développer.

Le Président de la Commission

Patrice THORIGNAC

Commission du Football en Milieu Scolaire

Les membres de la Commission ont participé aux actions suivantes pour la saison 2018/2019 :

- Rencontre avec la direction et les lycéens pour l'organisation des sections foot des lycées Pardailhan.
- Préparation de l'ouverture de la section féminine foot aux Lycées Pardailhan.
- Organisation et promotion de l'opération « Foot à l'école » initiée par la FFF avec la participation de 12 écoles. Réception et distribution des kits d'apprentissage et de récompense.
- Intervention dans les écoles gersoises: promotion de la pratique du football dans le cadre de « Foot à l'école » dans 22 classes (CDFA et intervenants extérieurs issus des clubs de football voisins).
- Félicitations aux élèves de la section foot de Pardailhan qui sont les vainqueurs du concours régional « la quinzaine du foot ».
- Participation à plusieurs manifestations sportives:
 - Rencontres UNSS
 - Soutien au Collège Carnot (participation au championnat de France Futsal à Gravelines).
 - Epreuves sportives d'entrée à la section foot du Collège Carnot d'Auch avec 52 candidats et 3 candidates (22 candidats retenus)
 - Epreuves sportives d'entrée à la section foot du Lycée Pardailhan d'Auch avec 40 candidats et 13 candidates pré sélectionnés sur dossier scolaire. (17 candidats retenus et 12 candidates)
- Participation au jury départemental pour désigner le lauréat parmi les écoles ayant présenté une production artistique dans le cadre de « Foot à l'école » (Lauréats Ecole Saint-Taurin d'Eauze et Notre Dame de Masseube)
- Soutien à l'organisation du championnat de France junior Futsal UNSS à Auch (15 et 16 mai)
- Réunion avec la Directrice du Collège Edouard Lartet de Gimont et les membres du club de Gimont pour voir les modalités de création d'une classe à horaires aménagés football au collège.

Le Président de la Commission

Bernard LAGARRIGUE

Commission de Gestion des Compétitions

✓1- CHAMPIONNATS
EN LIGUE :

AUCH FOOTBALL 1 accède en N.3
 AS FLEURANCE LA SAUVETAT 1 descend en R.2
 AUCH FOOTBALL 2 se maintient en R.2
 L'ISLEJOURDAIN 1, PAVIE 1 et GIMONT 1 se maintiennent en R.3
 STE CHRISTIE/PREIGNAN 1 et SUD ASTARAC 1 descendent en D.1

EN DISTRICT :
D.1 : Champion AS FLEURANCE LA SAUVETAT 2

AS FLEURANCE LA SAUVETAT 2 accède en R. 3.
 STE CHRISTIE/PREIGNAN 2, PAVIE 2 et DURAN 1 descendent en D.2.

D.2 : Champion MIRANDE

MIRANDE 1 et COLOGNE 1 accèdent en D.1.
 PAVIE 3, LOMBEZ, VIC-FEZENSAC 2, RISCLE, MONBLANC descendent en D.3.

D.3 : Champion SARRANT

SARRANT accède à la D.2.

Pour combler les vacances en divisions supérieures ou pour repêcher les équipes descendantes, il est et sera fait application des articles 16 et 18 des règlements généraux des championnats de la LFO.

✓2- COUPES ET CHALLENGE

Coupe de France :	21 clubs
Coupe d'Occitanie :	31 clubs
Coupe du Gers :	41 clubs
Coupe Savoldelli :	26 clubs
Coupe des Réserves :	25 clubs
Challenge du District	22 clubs

Résultats :
Coupe du Gers « Jeff AUCOURT »

Vainqueur : AS FLEURANCE LA SAUVETAT 2

Finaliste : EAUZE 1

Coupe des Réserves « Jean FOURCADE »

Vainqueur : AUBIET 2

Finaliste : SIMORRE/SARAMON 2

Coupe SAVOLDELLI

Vainqueur : LABEJAN ST JEAN 1

Finaliste : MANCIET 1

Challenge du DISTRICT

Vainqueur : SCP AS 3

Finaliste : MIRANDE 2



✓3- BILAN

- **POINTS POSITIFS**

- > Réforme des championnats D2 et D3.
- > AS FLEURANCE LA SAUVETAT 2 accédant en R.3 rejoint son équipe fanion en championnat ligue
- > MIRANDE et COLOGNE accèdent à l'Élite départementale
- > Passage à des poules de dix équipes pour la D2, concernant la D3 il sera conditionné au nombre d'équipes engagées.
- > Un accueil chaleureux des bénévoles lors des visites des clubs

- **POINTS NEGATIFS**

- > Réforme du championnat D3 pour les poules maintien en phase 2,
- > La descente de ligue des clubs de STE CHRISTIE/PREIGNAN 1 et SUD ASTARAC 1 en D1,
- > La difficulté pour les clubs d'engager des arbitres dans le département et d'être couvert aggravant des situations complexes et pénalisant le championnat,
- > La difficulté pour les clubs de trouver des bénévoles.

✓4- SAISON 2019-2020

- Mise en place du foot à 8 pour la phase 2 des poules de maintiens de la D3 (limité à 03 rencontres),
- Création d'attractivité pour la phase 2 des poules de maintien de la D3,
- Début des Coupes départementales dès le premier tour de la Coupe d'Occitanie

✓5- CONCLUSION

En D.2 et D.3, la nouvelle formule de championnat a été une réussite, il aura fallu attendre la dernière journée de phase 1 pour former les poules d'accession et de maintien, également la dernière journée de la phase 2 pour savoir qui montait en D.1 et D.2 et qui malheureusement descendait en D.3. Ce nouveau style en deux phases nous a procuré de vraies rencontres avec du beau jeu pendant les 90mn, de la combativité saine et de la compétitivité.

Une saison ne suffit pas pour mesurer une éventuelle progression du niveau du football gersois, il nous faudra nous baser sur les deux à trois saisons à venir. Cependant un premier constat pourra être effectué avec les résultats de la Coupe Occitanie 2020.

Un grand merci au club d'Auch Football pour la prise en charge des finales de coupes,

Un grand merci à tous les bénévoles qui œuvrent parfois dans des conditions difficiles pour que le football puisse se pratiquer.

Merci à tous

Le Président de la Commission

Franck BRANA

Commission Départementale de Labellisation

✓ BILAN DE LA SAISON 2018/2019

- Deux candidatures pour le label Espoir (SAINTE CHRISTIE PREIGNAN) et le label Elite (AUCH FOOTBALL, renouvellement) ont été enregistrées. Après avoir analysé le compte rendu des visites de guidage et d'évaluation faites par le binôme Henry VIGUIER et Christophe MARROUAT, la commission a émis un avis favorable pour ces 2 candidatures.
- A l'occasion de manifestations organisées par les clubs récipiendaires, le label a été officiellement remis à 2 clubs avec les dotations correspondantes: A S FLEURANCE LA SAUVETAT (Excellence) et MONFERRAN SAVES (Espoir).
- Le label Ecole féminine de football (niveau Bronze) a été décerné à CASTERA VERDUZAN ; la candidature de 3 clubs a été validée pour cette saison (niveau bronze) GIMONT, PAVIE, et SAINTE CHRISTIE PREIGNAN.

Le Président de la Commission

Bernard LAGARRIGUE

Commission Départementale Technique et des Jeunes

INTRODUCTION

La saison 2018/2019 a été marquée par deux points essentiels. Le premier, contrairement à 2017/2018, les conditions climatiques ont permis le bon déroulement des compétitions et pratiques. Le deuxième, les modifications d'accession au niveau régional, notamment de U13 D à U14 R, de 15 D à U16 R2 et les play-offs en U17 D vers U18 R2. Cela n'a pu être possible que grâce à la compréhension et l'adaptation des éducateurs durant la saison.

Contrairement à la saison précédente, on constate une augmentation des effectifs de U6 à U19 (y compris les FÉMININES) soit 2917 licenciés contre 2779 en 2017/2018. Cette hausse de 138 licenciés (5 %) est due à l'effet Coupe du Monde 2018, mais on constate qu'elle concerne le foot d'animation (+ 229 licenciés), alors que le football de U13 à U19 perd des joueurs (- 91 licenciés). La commission des jeunes a dû gérer près de 2700 rencontres et plateaux organisés sur le territoire Gersois.

CALENDRIERS CHAMPIONNAT & COUPES

✓ U17 : Responsable de la Catégorie : Julien LAFARGUE

1- CHAMPIONNATS

EN LIGUE :

R1 :

AUCH FOOTBALL 1 termine 12^{ème} (Poule n)

AUCH FOOTBALL 1 descend en U18 R2

R2 :

ESA 1 termine 12^{ème} (Poule C)

ESA 2 descend en U17 D1 District

EN DISTRICT :

EXCELLENCE : Champion Nord Lomagne 1

NORD LOMAGNE restera en U17 D1 District suite à sa non-qualification lors des Play-offs.



2- RESULTATS COUPES

Coupe d'Occitanie

TOURS DISTRICT :

AUCH FOOTBALL 1 et ESA 1 se sont qualifiés pour les tours Ligue

Vainqueur : AUCH FOOTBALL 2

Finaliste : NORD LOMAGNE 1

1- BILAN

✓ POINTS POSITIFS

- 10 équipes engagées cette saison.
- Des éducateurs très engagés dans leurs fonctions et réceptifs aux propositions ou aménagements.
- La mise à l'essai d'une nouvelle formule de Coupe du Gers en mode Ligue de Champions.

✓ POINTS NEGATIFS

- La non-montée en niveau Régional du Champion District Gersois.
- Le forfait général d'ESA 2.
- La réduction du nombre de joueurs U16-U17 dans de nombreux clubs.

✓ CONCLUSION :

- Saison satisfaisante sur le plan de la gestion
- Un grand merci à tous les clubs de plus en plus compréhensifs pour les différents reports suite aux intempéries ou autres.
- Un grand merci au club d'AUCH FOOTBALL pour la prise en charge de la finale de la Coupe du Gers, et au club de PAVIE pour la prise en charge des 1/2 Finale de la Coupe du Gers sur terrain neutre.
- Un grand merci aux équipes et aux éducateurs pour leur investissement humain et sportif auprès de ces jeunes.

Merci à tous pour tous vos efforts.

✓ U15 : Responsable de la Catégorie : Jean-François WEIMAR

L'effectif de cette catégorie en régression revient au niveau de la saison 2017.

En effet, on compte un effectif global de 364 licenciés dont 317 garçons et 47 filles, contre 391 licenciés la saison dernière. Seul l'effectif des filles reste stable et au niveau des saisons précédentes.

Cette baisse d'effectif s'est donc répercutée sur l'inscription en retrait de 15 équipes inscrites contre 16 équipes les années précédentes.

ORGANISATION DU CHAMPIONNAT

Le championnat U15 se déroule en deux phases distinctes avec 1 seul niveau dénommé Départemental 1 ou D1 en première phase de brassage se déroulant de Septembre à Décembre et 2 niveaux (Départemental 1 ou D1 et Départemental 2 ou D2) lors de la seconde phase qui se déroule de Janvier à Juin.

Première phase

Constitution de 3 poules de 5 équipes. Il ne peut y avoir plus d'une équipe par club dans chaque groupe. Les matchs se jouent en aller-retour. A l'issue de la première phase les 2 premières équipes de chaque groupe sont regroupées en Championnat D1, les autres équipes sont regroupées en championnat D2.

Deuxième phase

Le championnat deuxième phase comprend deux niveaux, D1 avec 6 équipes et D2 avec les autres équipes.

Les rencontres se déroulent en match aller-retour pour le championnat D1 en match aller simple avec play-off et play-down pour la D2.

Un club ne peut être représenté que par une seule équipe en D1.

A l'issue de la deuxième phase la première équipe classée est Championne du Gers de D1 2018/2019, l'ISLE JOURDAIN, et accède au Championnat U16 R2 en Ligue Occitanie pour la saison 2019/2020.

L'équipe classée première de D2, après les Play-off, est déclarée Championne du Gers de D2 2018/2019, l'Entente D.S.C.P. (Duran, Sainte Christie Preignan).

ORGANISATION DES COUPES

COUPE D'OCCITANIE U15 (9 équipes engagées sur 3 tours + 1 tour de cadrage)

2 équipes qualifiées pour la seconde phase en Ligue : AUCH FOOTBALL & l'entente A.G.S.

COUPE DU GERS U15 (15 équipes engagées sur 5 tours)

4 tours préliminaires et la finale le Samedi 1^{er} Juin 2019, l'équipe vainqueur étant l'équipe de PAVIE.

✓ **U13** : Responsable de la Catégorie : Alain MIANI

La réorganisation des compétitions jeunes en ligue nous a conduits cette année à devoir identifier en fin de saison, 2 clubs, un qui accèdera en U14-R1, et l'autre en U14-R2 pour la prochaine saison.

En conséquence, le championnat a été organisé en 2 phases et décliné au travers du règlement spécifique U13 élaboré par la CTDJ.

L'engagement des équipes a donc été fait par 5 clubs et 11 ententes sur 2 niveaux (13 en D2, 17 en D3) à l'issue de la journée d'accueil du 14 septembre sur 5 sites. Les 2 ententes (AGS, Lect-Mir-St Clar) et le club d'Auch présentent 3 équipes (4 pour Auch au Festival). Par contre 2 clubs et 3 ententes ne présentent qu'une équipe.

Le nombre d'équipes engagées en 2018 (30) est en régression (32 en 2017, 34 en 2016), comme le nombre de licenciés U12-U13 (395), avec une perte de 20 licenciés / saison (405 en 2017, 427 en 2016).

1^{ère} phase, ... jusqu'à la Noël : Qualification

D2 : 1*poule à 13 – 19 plateaux (42M 2*10 + 36M 2*15) – 5 Journées ⇒ 6*Qualif en D1-Ph2 et Festival

⇒ (de 1 à 6) : AGS_1, Auch Football_1, Sud Astarac/Seissan, GFS_1, Lect/Mir/StClar_1, Castera/Vic_1

D3 : 2*poules à 8,9 – 18 plateaux (68M 2*15) – 4, 5 journées ⇒ 2*Qualif/poule en D2-Ph2

⇒ Qualifiés : Pavie, Mirande_2, ESA_1, Sud Lomagne_2

2^{ème} phase, ... de Janvier à Juin : Championnat

D1 : 1*poule à 6 – 30 match (2*30) – 10 journées

⇒ 1- Auch (28 pts), 2- GFS (20), 3- AGS (19), 4- Castera/Vic (8), 5- Sud Astarac/Seissan (7), 6- Lect/Mir/StClar (2)

D2 : 1*poule à 10 – 10 plateaux (36M 2*15) – 5 journées

⇒ 1-Sud Lomagne 1 (24 pts), 2- Auch 2 (15), 3- Isle Jourdain (15), 4- FLSP 1 (15)

D3 : 2*poules à 7, 8 – 14 plateaux (53M 2*15) – 3, 4 Journées

+ 1*Finale – Match sec (2*30) – 1 journée à Condom le 25/05 :

⇒ Victoire de DSCP 1 contre Condom 1 (7/0)

Futsal, ... en Décembre / Janvier

Organisé par le CDAP suivant la disponibilité des salles, et des dates proposées 15/12/18, 12/01/19 pour la phase de qualification, et 02/02/19 pour la finale/classement, cette compétition s'est déroulée dans les salles de Monferran-Savés, Lectoure, Beaumarchés, Condom, Mirande et Samatan. Les équipes avaient été réparties sur 2 niveaux :

• **Niveau 1**: 13 équipes (engagées initialement en D2), réparties en 3 poules (4, 4, 5)

⇒ Finale : 1- Sud Lomagne (12 pts), 2- Auch (12), 3- GFS (7)

• **Niveau 2**: 17 équipes (engagées initialement en D3), réparties en 3 poules (5, 6, 6)

⇒ Finale : 1- JF Condom (11 pts), 2- Sud Lomagne_2 (9), 3- Pavie (8)

Festival / Coupe du Gers, ... de Janvier à Avril

Etaient qualifiés d'office pour le Festival U13, les 6 équipes disputant le championnat D1 de la phase 2.

Une phase de qualification sur 2 journées a été organisée pour les autres équipes réparties en 5 poules de 5, avec des rencontres en plateau de 5, afin de qualifier les deux premiers de chaque poule. Les autres équipes ont disputé la coupe du Gers U13. Le tournoi final organisé sur les installations d'Auch hippodrome s'est déroulé le dimanche 14 avril 2019 sous un ciel clément avec l'esprit sportif et festif qu'il convient pour ce genre de manifestation.

- Festival ⇒ 1- Auch_1 (422 pts), 2- AGS (385), 3- Sud Lomagne (373), 4- Castera/Vic (307), 5- Sud Astarac (295)
- Coupe G ⇒ 1- Auch_3 (397 pts), 2- ESA_1 (357), 3- GFS_2 (346), 4- Mirande_2 (310), 5- Pavie (295)

En phase régionale (4, 5 mai à Castelmaurou-31), l'équipe d'Auch Football termine 12ème /16, malgré une bonne 1er journée.

Palmarès de la catégorie :

- Champion U13-D1 : AUCH FOOTBALL 1 1er de la poule en U13-D1 phase 2 - terminée le 01 juin 2019
- Champion U13-D2 : SUD LOMAGNE 1 1er de la poule en U13-D2 phase 2 - terminée le 25 mai 2019
- Champion U13-D3 : DSCP 1 Vainqueur de la finale U13-D3 face à Condom le 25/05/2019
- Champion Futsal U13 N1 : SUD LOMAGNE 1 1er du tournoi final à Lectoure le 02 février 19
- Champion Futsal U13 N2 : JF CONDOM 1er du tournoi final à Condom le 02 février 19
- Festival U13 : AUCH FOOTBALL 1 Vainqueur de la phase départementale du Festival le 14 avril 2019
- Coupe du Gers U13 : AUCH FOOTBALL 3 Vainqueur du tournoi final de la coupe du Gers le 14 Avril 2019
- Accession U14-R1 : AUCH FOOTBALL 1 1er de la poule unique en U13-D1 phase 2
- Accession U14-R2 : GFS 1 2ème de la poule unique en U13-D1 phase 2

En Conclusion, ...

Même dans ce contexte de compétition ouverte en particulier pour l'ascension en U14 ligue, à part quelques petits accros isolés, globalement, la saison s'est bien déroulée. Je tiens à en remercier l'ensemble des responsables de la catégorie U13 des clubs et ententes, qui ont permis que ces rencontres ou plateaux aient pu se dérouler malgré tout dans un bon esprit sportif.

Et pour finir, MERCI aux membres de la CTDJ, à la CDA, aux techniciens et secrétariat du district pour avoir contribué à faciliter la gestion de cette catégorie. De la part des U13, MERCI.

✓ U11 : Responsable de la Catégorie : Jean-Jacques LINE

Cette catégorie est réservée au football d'animation à 8. Les pratiques sportives doivent se dérouler sous forme de plateaux.

Journée d'accueil :

Le samedi 15 septembre 2018 avec 42 équipes sur 7 lieux différents : Condom, Auch, Aignan, Preignan, MonferranSaves, Gimont et Labéjan.

Brassage :

Les éducateurs ont décidé d'inscrire 45 équipes en Brassage. Le brassage étant constitué de 2 poules D1 de 6 et 7 équipes, de 4 poules D2 de 6 équipes et de 1 poule D2 de 8 équipes.

Nous avons organisé cette phase Brassage sur 3 journées.

Phase 2 :

Après consultation des éducateurs et dirigeants des clubs, il a été constitué : 2 poules D1 de 8 équipes. 4 poules D2 de 8 équipes. Soit 48 équipes au total.

Nous avons organisé cette phase 2 sur 4 journées.

Phase 3 :

Il a été constitué : 2 poules D1 de 7 équipes. 4 poules D2 de 7 équipes, 1 poule D2 de 6 équipes.

Soit 48 équipes au total.

Nous avons organisé cette phase 3 sur 3 journées.

Challenge départemental U 11 et coupe du Gers U 11 :

Nous avons organisé nos coupes sous formule championnat.

- 1^{ère} phase de Challenge : création de 1 Poule de 10 équipes, 1 Poule de 11 équipes, 1 Poule de 14 équipes et 1 Poule de 13 équipes (soit 48 équipes). Nous avons organisé cette première phase de Challenge sur 5 journées.
- À l'issue de cette phase : après contrôle et analyse des feuilles de matchs par le District du Gers, nous avons qualifié 16 équipes en Challenge et 16 équipes en Coupe du Gers. Nous nous sommes assuré qu'il y avait au moins 1 équipe par club qualifiée dans une des deux finales.

Les finales challenge U 11 et Coupe du Gers avec 333 joueurs se sont déroulées le samedi 18 mai 2019 sur le site d'Auch Hippodrome. 32 équipes étaient présentes sur 32 convoquées.

Les jeunes pousses GERSOISES ont pu évoluer sur des installations en parfait état et après avoir satisfait aux traditionnelles jongleries en découdre sur 5 rotations. Il est important de signaler l'excellent état d'esprit qui a régné tout au long des 80 rencontres et donc de mettre en avant le FAIR PLAY des éducateurs et accompagnateurs. Remerciements à l'ensemble des organisateurs de la Commission des jeunes pour leur implication ainsi qu'à Christophe MARROUAT (CDFA)

16 équipes ont évolué en Challenge qui a vu la victoire de GIMONT TOUGET EVA 1, suivi d'AUCH FOOTBALL 1 et de MIRANDE 1.

Vainqueur DEFI JONGLERIES : GIMONT TOUGET EVA 1 (464 jongleries)

16 équipes ont évolué en Coupe du Gers qui a vu la victoire de l'ISLE JOURDAIN 2, suivi d'AUCH FOOTBALL 2 et de SEISSAN SUD ASTARAC 1.

Vainqueur DEFI JONGLERIES : AUCH FOOTBALL 2 (263 jongleries).

Phase Futsal :

Les éducateurs ont décidé d'inscrire 50 équipes en Futsal.

Création de 1 Poule de 6 équipes, 8 Poules de 5 équipes et 1 Poule de 4 équipes.

Nous avons organisé cette phase Futsal sur 2 journées.

Sur les installations de LECTOURE pour le Niveau 1 et sur les installations de SAINT JEAN LE COMTAL pour le Niveau 2 se sont déroulées les finales de Futsal U10-U11 le 26 janvier 2019. Ces finales ont réuni douze équipes des plus motivées pour remporter la première place. La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale, avec des supporters très enjoués. Félicitations à toutes les équipes présentes, ainsi qu'aux éducateurs pour leur comportement exemplaire tout le long de la journée.

Remerciements aux collectivités qui, par le prêt de leurs installations et aux clubs pour la gestion, nous ont permis de faire évoluer tous ces jeunes joueurs.

FUTSAL U11 : Cette pratique s'est déroulée sur deux niveaux avec les résultats suivants :

• Niveau 1 : Champion du GERS : AUCH FOOTBALL 1

- 2ème : GIMONT EVA TOUGET 1
- 3ème : PAVIE 1
- 4ème : ISLE JOURDAIN 1
- 5ème : MIRANDE 1
- 6ème : SCP 1

• Niveau 2 : Champion du GERS : ESA 2

- 2ème: GFS 1
- 3ème: RBA 1
- 4ème: PAVIE 3
- 5ème : SUD LOMAGNE 1
- 6ème : LECTOURE MIRADOUX SAINT CLAR 2

Nous avons organisé sur l'ensemble de la saison, toutes pratiques confondues, 20 journées.

✓ U7 / U9 : Responsables de la Catégorie : Christophe MARROUAT / Henry VIGUIER

Ces 2 catégories sont réservées au Football d'animation et se pratique généralement à 5. Pas de résultats ni de classements.

Le nombre d'équipes engagées cette saison est de 117 (49 en U7 et 68 en U9) contre 99 la saison précédente, soit un gain de 18 équipes.

Cette pratique est organisée en **PLATEAUX** (au nombre de 8 cette saison), en alternance le plus souvent possible, avec pour objectif de regrouper sur un même site, éducateurs, enfants, parents, de plusieurs clubs. Ces plateaux peuvent être fait de rencontres uniquement, ou de temps en temps agrémentés d'ateliers faits de jeux ou exercices sportifs.

Durant la période hivernale, du 24 Novembre au 16 Février, des journées de **FUTSAL**, sont proposées, (114 équipes ont participé), en fonction des salles, gymnases ou autres, mis à disposition par les clubs ou les municipalités. 21 sites ont été nécessaires pour faire participer toutes les équipes, ce qui représente 143 plateaux et créneaux horaires.

Remerciements à CONDOM — PAUILHAC - MIRANDE — PLAISANCE - ST JEAN/COMTAL - VIC/FEZENSAC — LOMBEZ LECTOURE - MONFERRAN/SAVES — BEAUMARCHES — EAUZE — LAUJUZAN — GIMONT — PAVIE — CEZAN — COLOGNE - CASTELNAU/BARBARENS – FLEURANCE – AUBIET – SAMATAN - SARAMON pour le prêt de leurs installations.

Malgré notre volonté, la pratique du **BEACH SOCCER**, n'a pu être mise en place, ayant rencontré trop de difficultés pour avoir une mise à disposition de plage, dans certaines bases de loisirs, par les municipalités.

La **JOURNEE NATIONALE DEBUTANTS**, du 25 Mai, qui clôture généralement la saison, a vu la participation de 78 équipes (32 en U6/U7 et 46 en U8/U9) sur les installations du club de VIC/FEZENSAC.

✓ FORMATION : Responsable Patrice MARSEILLOU

Bilan formation :

- 6 modules ont été organisés par le District du Gers de Football.
- Une certification des Certificats CFF1 et 2 a été organisée en club.
- Le total des formations représentent 128 h.
- 84 stagiaires ont participé à ces formations.
- 2 éducateurs obtiennent le B.M.F. : Thomas DAMBLATS (Eauze FC) et Marc LAVOT (Castéra Verduzan)

✓ MANIFESTATIONS

Outre les divers Championnats et Coupe (d'Occitanie, du Gers...), la Commission a organisé également :

- Les journées d'accueil des U6/U9, des U11, U13 ;
- Le festival football U13 Pitch conjointement avec la Coupe du Gers U13.
- Le Challenge Départemental U11 conjointement avec la Coupe du Gers U11.
- La Journée Nationale des débutants U6 & U7, U8 § U9;
- Des journées de FUTSAL ont été organisées pendant la trêve d'hiver pour toutes les catégories de U6 à U13

La CTDJ tient à souligner l'excellente collaboration avec les autres commissions et pôles du DISTRICT et le président souhaite souligner l'état d'esprit constructif et positif qui accompagne les réunions de la commission. Elle est consciente des difficultés que rencontre les clubs c'est pour cela que leur satisfaction reste la priorité (dans le domaine du possible) en entretenant un dialogue positif avec vous tous. Encore une fois, elle remercie sincèrement l'ensemble des clubs pour leurs participations, les éducateurs (trices) et les dirigeants (tes) pour leurs implications aux diverses manifestations organisées par la commission (journées évènementielles, stages, détections, tournois, etc...). Par contre l'absence cette saison de services civiques s'est faite ressentir au niveau des diverses tâches qu'elles soient sportives ou administratives. Enfin, nous terminerons en remerciant les techniciens Patrice MARSEILLOU (CTD), Christophe MARROUAT (CTD DAP), et notre secrétaire Katy DELMOTTE pour leurs compétences, leurs implications et leur disponibilité.

Le Président de la Commission

Claude REQUENA



POLE JURIDIQUE

Président :

Louis SAINT YGNAN

Commission des Litiges et Discipline : André DAVOINE

Commission d'Appel : Louis SAINT-YGNAN

Commission Départementale des Litiges et Discipline



Pour des raisons de délais, ce compte rendu d'activités s'arrête à la date du 04.06.2019. Il ne tient pas compte des éventuelles sanctions qui pourraient être prononcées pour les finales de coupe et titres de championnat.

A ce jour la CDLD s'est réunie **37** fois en réunions restreintes dont **10** fois en réunions plénières.

- ✓ 4 dossiers ont été soumis à instruction pour des faits disciplinaires contre 2 la saison dernière
- ✓ Trois dossiers ont fait l'objet d'un appel de la part des clubs.

168 cartons rouges, 1550 cartons jaunes et 37 cartons blancs ont été répertoriés sur les feuilles de matchs pour la saison, toutes compétitions confondues.

CONSTAT

Dossiers disciplinaires ouverts : 1718 contre 1608 la saison dernière,

Avertissements : 1550 contre 1448 la saison dernière d'où une augmentation de 7,04 %
(Cette augmentation est due principalement aux désapprobations en paroles ou en actes)

Expulsions – suspensions : 168 contre 160 la saison dernière

Suspensions supérieures à 8 matchs : 5 contre 2 la saison dernière

Suspensions de 5 mois à 9 mois : 4

Suspensions d'1an à 5 ans : 4

Matchs perdus par pénalités : 5

- 4 pour participation de joueurs non qualifiés
- 1 pour nombre insuffisant de joueurs

Suspension de terrain : Aucune suspension ferme de terrain n'a été enregistrée.

Dans le cadre des statistiques de l'observatoire des comportements :

- Total : 77 agressions verbales diverses
- 24 envers les arbitres
- 53 agressions physiques à l'encontre de non officiel

↳ A noter que 86 forfaits dont 44 pour les matches de jeunes ont été enregistrés.
Sont compris dans ce chiffre 4 forfaits en féminines, 2 forfaits Généraux en Séniors et 2 forfaits en jeunes.

↳ 1 dossier transmis à la commission d'éthique

CONCLUSION

Cette saison, la Commission a dû gérer beaucoup trop de dossiers d'actes de brutalité qui interpellent. Nous avons dû prononcer des sanctions extrêmement lourdes. Pour rappel, il y a eu 10 réunions de la Commission en séance plénière. Trop de sanctions ont été prononcées envers des Dirigeants.

Nous avons enregistré également beaucoup de forfaits !

La Commission rappelle que les faits et gestes violents envers les arbitres et officiels ainsi que les propos à caractère raciste peuvent entraîner des poursuites et des décisions de justice pénale bien plus graves que les simples sanctions sportives.

De plus, les commentaires injurieux, diffamatoires, etc. sur les Instances du Football ou sur les adversaires, les arbitres, etc. qui sont diffusés sur les réseaux sociaux et qui sont constitutifs de comportements répréhensibles sont passibles de sanctions disciplinaires.

La Commission est à l'écoute de tous pour essayer de trouver ensemble des solutions afin d'éviter cet engrenage de la violence mais aussi pour aider les clubs à une meilleure connaissance de la réglementation et notamment de la gestion des joueurs suspendus ! Elle invite les clubs à avoir une réflexion pour mettre fin à cette brutalité gratuite et trop violente. Nous n'avons jamais prononcé autant de sanctions aussi importantes que durant cette saison.

Nous prenons tous du plaisir dans ce monde du football, refusons cette violence gratuite intolérable, inacceptable et qui peut avoir des conséquences désastreuses pour les victimes, les auteurs et les responsables de clubs...

Mesdames, Messieurs les Présidents, (les), Dirigeants (les), Educateurs et joueurs, à la veille d'une saison nouvelle, nous vous demandons de poursuivre vos efforts sans aucun relâchement afin que ces violences disparaissent de nos terrains de football. Nous en appelons au sens de la responsabilité collective.

En conclusion de ce rapport, qu'il me soit permis d'adresser mes plus vifs remerciements aux Membres de la Commission pour leur précieuse collaboration.

Le Président de la Commission

André DAVOINE

Commission Départementale d'Appel

COMPOSITION DE LA COMMISSION

- 10 membres : 3 membres élus + 7 membres cooptés
- Président : Louis SAINT YGNAN (élu)
- Secrétaire : Jean-François WEIMAR (coopté)
- Membres actifs : Olivier BIERER (coopté), Eric BROCCAS (élu), Serge CHAMBERT (coopté), André GARROS, (coopté), Françoise MEDIAMOLE (élue), Jacques ROUZAUD (coopté), Georges SENTIS (coopté), Guy VAVASSORI (coopté).

COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE LA SAISON 2018 / 2019

- **5 dossiers examinés :**

2 dossiers réglementaires (1 dossier confirme la 1^{ère} instance et un dossier jugé irrecevable) ;

3 dossiers disciplinaires (1 dossier retiré par le club appelant, 1 dossier retourné à la C.L.D. pour instruction préalable, 1 dossier infirmé partiellement).

Le Président de la Commission

Louis SAINT YGNAN



POLE ARBITRAGE

Président :

Eric BROCAS

Commission du Statut de l'Arbitrage : Serge CAMILLO

Commission Départementale des Arbitres : Eric BROCAS

Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage

SITUATION DES CLUBS AU 15 Juin 2019

D'après les éléments fournis, la commission, publie la liste des clubs :

**CLUBS NON EN REGLE AVEC LE STATUT DE L'ARBITRAGE A LA DATE
DU 15 Juin 2019 (Articles 46 et 46 du statut de l'arbitrage)**

CLUBS DE LIGUE : RAS

CLUBS DE DISTRICT :

Clubs en infraction depuis le 31 Janvier 2019 :

AUTERRIVE	N° 581928	District 3
Une obligation, manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction		
Moins deux mutés pour la saison 2019/2020	Amende	50€
COLOGNE SARRANT :	N° 540851	District 2
Une obligation, manque un arbitre, 2 ^{ème} année d'infraction.		
Moins quatre mutés pour la saison 2019/2020	Amende	100€
CONDOM :	N° 548575	District 3
Une obligation, manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction		
Moins deux mutés pour la saison 2019/2020	Amende	50€
PESSOULENS :	N°520187	District 3
Une obligation, manque un arbitre, 4 ^{ème} année d'infraction.		
Moins six mutés pour la saison 2019/2020 et ne peut immédiatement		
Accéder à la division supérieure s'il y a gagné sa place		
(Article 47C2 du présent règlement)	Amende	200€
SARAMON :	N°515577	District 2
Une obligation, manque un arbitre, 4 ^{ème} année d'infraction.		
Moins six mutés pour la saison 2019/2020 et ne peut immédiatement		
Accéder à la division supérieure s'il y a gagné sa place		
(Article 47C2 du présent règlement)	Amende	200€
SARRANT	N° 546166	District 3
Une obligation, manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction		
Moins deux mutés pour la saison 2019/2020	Amende	50€
SEGOUFIELLE:	N°530131	District 2
Une obligation, manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction.		
Moins deux mutés pour la saison 2019/2020	Amende	50€

SEISSAN	N° 516339	District 3
Une obligation, manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction		
Moins deux mutés pour la saison 2019/2020	Amende	50€
SOLOMIAC :	N°518062	District 2
Une obligation, manque un arbitre, 3 ^{ème} année d'infraction.		
Moins six mutés pour la saison 2019/2020 et ne peut immédiatement		
Accéder à la division supérieure s'il y a gagné sa place		
(Article 47C2 du présent règlement)	Amende	150€
SAINT JEAN LE COMTAL	N° 534365	District 3
Une obligation, manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction		
Moins deux mutés pour la saison 2019/2020	Amende	50€
SAINT SAUVY	N° 519736	District 3
Une obligation, manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction		
Moins deux mutés pour la saison 2019/2020	Amende	50€

Clubs en infraction au 15 Juin 2019 :

CASTERA VERDUZAN	N° 540876	District 2
Une obligation, manque un arbitre, 2 ^{ème} année d'infraction.		
Moins quatre mutés pour la saison 2019/2020	Amende	100€
DURAN	N° 535911	District 1
Deux obligations, manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction		
Moins deux mutés pour la saison 2019/2020	Amende	120€
MARSAN	N° 534351	District 3
Une obligation, manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction		
Moins deux mutés pour la saison 2019/2020	Amende	50€
MAUVEZIN :	N° 581292	District 3
Une obligation, manque un arbitre, 2 ^{ème} année d'infraction		
Moins quatre mutés pour la saison 2019/2020	Amende	50€
SAINT CLAR	N° 515925	District 1
Deux obligations, manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction		
Moins deux mutés pour la saison 2019/2020	Amende	120€
TOUGET	N° 516969	District 1
Deux obligations, manque un arbitre, 1 ^{ère} année d'infraction		
Moins deux mutés pour la saison 2019/2020	Amende	120€
VVA LABEJAN:	N°525725	District 2
Une obligation, manque un arbitre, 2 ^{ème} année d'infraction.		
Moins quatre mutés pour la saison 2019/2020	Amende	100€

L'amende financière est infligée au club en infraction immédiatement après l'examen du 31 Janvier 2019. Au 15 Juin les sanctions financières sont réajustées définitivement en fonction du nombre d'arbitres ayant réalisé leur quota de match. Le montant supplémentaire des sanctions financières est versé immédiatement Article 46 paragraphe E du statut de l'arbitrage.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel (articles 8 et 40 du statut de l'arbitrage devant la commission départementale d'appel du District du Gers de Football, dans les conditions de formes et de délais prévues par l'article 190 des règlements généraux de la L.F.P.F.

Le Président de la Commission
Serge CAMILLO

Commission Départementale des Arbitres

✓ La Formation 2018-2019

- 3 sessions de Stage de formation des candidats Districts
 - 20 Candidats inscrits
 - 16 candidats reçus au Test de titularisation
- 4 séances de formation District séniors :
- 5 séances de formation Jeunes
- Pas de formation candidat Ligue cette saison
- Des tests théoriques au cours de la saison : 1 + 4 tests « maison » + de 70 observations terrain

✓ L'activité à la CDA

3 Réunions avec tous les arbitres réparties en début, mi et fin de saison

- 1 à 2 réunions du bureau CDA par mois

✓ Les désignations

+ de 1000 désignations cette saison (District + Ligue)

- Moyenne : 26 matchs / arbitres avec une moyenne de 41 kms de déplacement
 - 390 désignations en Coupe District et Ligue + R3 + Féminines
 - 124 désignations en D1
 - 231 désignations en D2
 - 78 désignations en D3
 - 198 désignations en match de jeunes (district et ligue)

✓

Les arbitres

- Major des District 1: Xavier BOUSQUET
- Major des District 2 : Jean Pierre POUJADE
- Major des District 3 : Sylvain GOBATTO
- Major des Jeunes Arbitres : Loïc BELARDE

La saison à venir : effectif 2019-2020

- 6 jeunes candidat 2^{ème} année
- 3 seniors candidat 2^{ème} année
- 7 jeunes arbitres
- 5 district 3
- 10 district 2
- 9 district 1 non promotionnel
- 5 district 1 promotionnel



Trésorier :

Boucar DIOUF

COMMISSION des FINANCES

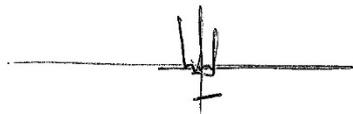
Tableaux Prévisionnels 2019-2020

Caisse de Péréquation : Jean-François WEIMAR

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2019/2020

Montant en euros	Au 30 Juin 2020
Engagements	60 000
Sanctions	47 900
Cotisations diverses	5 000
Transferts de charges	40 600
Subventions d'exploitation	148 700
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	302 200
Achats d'approvisionnement	18 500
Autres charges externes	98 350
Impôts et taxes	5 700
Rémunérations du personnel	105 000
Charges sociales	39 000
Dotations aux amortissements et provisions	22 000
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	288 550
RESULTAT D'EXPLOITATION	13 650
Produits financiers	900
Charges financières	- 1 200
RESULTAT FINANCIER	- 300
Produits exceptionnels	7 700
Charges exceptionnelles	- 7 200
RESULTAT EXCEPTIONNEL	500
RESULTAT NET	13 850

Le Trésorier



Le Président



TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

- 2019 / 2020 -

Résultat net comptable	13 850 €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22 000 €
Reprises sur amortissements et provisions	- 6 000 €
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Quote-part de subvention virée au résultat de l'exercice	- 1 700 €
Capacité d'autofinancement de l'exercice	28 150 €
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :	
- cessions d'immobilisations corporelles	
- cessions d'immobilisations financières	
Subventions d'investissement reçues	
Ressources durables (I)	28 150 €

Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :	
- Immobilisations corporelles	4 600 €
Remboursements des dettes financières	16 980 €
Emplois stables (II)	21 580 €

Variations du fonds de roulement net global :	
Ressource nette (I-II)	6 570 €
ou	
Emploi net (II-I)	

Le Trésorier



Le Président



CAISSE DE PEREQUATION

SAISON 2018 / 2019

N°	PAR DIVISION Club	D 1	D2		D3		jeunes			TOTAL	
			A	B	A & B	C	FILLES	U17	U15		
01	AIGNAN (E.S.A.M.)	-8	34							La caisse vous doit 26	
02	AUCH FOOTBALL			-10				-7	-17	-19	Vous devez à la caisse -53
03	AUTERRIVE (G.F.S.)						8				La caisse vous doit 8
04	CASTELNAU BARBA										
05	CASTERA VERDUZAN		-57				20		31	11	La caisse vous doit 5
06	COLOGNE SARRANT			-16	-6						Vous devez à la caisse -22
07	CONDOM				-14					17	La caisse vous doit 3
08	DURAN	-89			-22				-52	-9	Vous devez à la caisse -172
09	EAUZE	-53	26								Vous devez à la caisse -27
10	FLEURANCE L.S. (NORD LOM.)	55						5	26	2	La caisse vous doit 88
11	GIMONT + A.G.S.L.	-46							-32		Vous devez à la caisse -78
12	ISLE JOURDAIN			-28					-29	-18	Vous devez à la caisse -75
13	LABEJAN			71	-1						La caisse vous doit 70
14	LAYMONT						5				La caisse vous doit 5
15	LE HOUGA		6								La caisse vous doit 6
16	LECTOURE		-18				3				Vous devez à la caisse -15
17	LOMAGNE SUD (EVA / S. L.)										
18	LOMBEZ			-21							Vous devez à la caisse -21
19	MANCIET		33		-36						Vous devez à la caisse -3
20	MARSAN						33				La caisse vous doit 33
21	MAUVEZIN						93				La caisse vous doit 93
22	MIELAN										
23	MIRADOUX						46				La caisse vous doit 46
24	MIRANDE		157		-2			4	4	-5	La caisse vous doit 158
25	MONBLANC + (L.L.M.)			-35							Vous devez à la caisse -35
26	MONFERRAN SAVES						1				La caisse vous doit 1
27	MONFORT										
28	ORDAN LARROQUE										
29	PAULHAC			1	-11			6			Vous devez à la caisse -4
30	PAVIE	-128	3						-14	-9	Vous devez à la caisse -148
31	PESSAN						26				La caisse vous doit 26
32	PESSOULENS				-38						Vous devez à la caisse -38
33	R.B.A. + (A.J.A.A)		93						82	30	La caisse vous doit 205
34	RISCLE		-39								Vous devez à la caisse -39
35	S.C..P.A.S.	-50					11				Vous devez à la caisse -39
36	SARAMON										
37	SARRANT				-13						Vous devez à la caisse -13
38	SEGOUFIELLE (PSCO)			-55							Vous devez à la caisse -55
39	SEISSAN										
40	SIMORRE	96		-57	-29						La caisse vous doit 10
41	SOLOMIAC			-25							Vous devez à la caisse -25
42	ST CLAR	92									La caisse vous doit 92
43	ST JEAN LE COMTAL										
44	ST SAUVY				-38						Vous devez à la caisse -38
45	SUD ASTARAC 2010 +			26	-7						La caisse vous doit 19
46	TOUGET	78			-16						La caisse vous doit 62
47	VAL D'ARROS + ESA		1					-8	1		Vous devez à la caisse -6
48	VAL, I'ARRATS (EVA) AUBIET	174		-40	-13						La caisse vous doit 121
49	VIC FEZENSAC	-121	-50								Vous devez à la caisse -171
50											
51											
		0	189	-189	-246	246	0	0	0		0

N.B. : Les régularisations seront effectuées directement par le trésorier du District directement sur les comptes individuels de chaque club.

Nos partenaires

